

Les avantages d'une relation employeur/salariés digitalisée

La digitalisation des processus RH séduit de plus en plus les entreprises... Mais pourquoi ? Est-il nécessaire de le faire ? Quels sont les réels avantages ? Quelles sont les étapes pour faire de la digitalisation des échanges RH un franc succès ?

Pourquoi digitaliser les documents RH ?

Aujourd'hui, seulement 11% des entreprises françaises utilisent des outils digitaux opérationnels (RH, production, marketing/communication, relation client...) pour améliorer leur productivité, quand 56% des sociétés des pays du Nord de l'Europe le font depuis quelques années déjà.

Cela marque un décalage très important avec le niveau de maturité digitale des français actifs. En effet, près de 90% des 18-60 ans ont un smartphone et un ordinateur et plus de 90% d'entre-eux sont connectés à internet. Notons que cette tendance ne fait que s'accélérer avec notamment certaines démarches dorénavant accessibles uniquement sur le web (Pôle emploi, Préfecture...).

Les entreprises françaises accusent un retard de digitalisation de leurs processus, tandis que la population française utilise le web au quotidien !

Toutefois, les entreprises tendent à évoluer car nombre d'échanges entre ces dernières et leurs interlocuteurs (État, finance...) deviennent exclusivement numériques. Reste à saisir ce tournant pour le transformer en une opportunité de croissance, de gains de productivité et de réduction des coûts, tout en simplifiant les tâches quotidiennes.

Quels documents RH digitaliser ? Et quels sont les gains ?

Plusieurs documents sont digitalisables mais il conviendra de retenir une approche progressive pour éviter la saturation des informations à traiter par vos collaborateurs.

Les premiers documents à digitaliser sont :

- Les contrats de travail et les avenants
- Les bulletins de paie
- Les attestations employeur, les AEM et les CS

D'autres types de documents pourront ensuite être digitalisés après cette première phase comme les livrets d'accueil, les AED régime général, les certificats de travail, les soldes de tout compte...

Concrètement, la digitalisation des processus RH a de nombreux avantages :

- **Sécurisation du processus contractuel des contrats de travail courts** (CDD, CDDU, saisonniers, intermittents du spectacle). En effet, l'entreprise est tenue de remettre le contrat de travail au salarié dans les deux jours suivant son embauche. En outre, le contrat de travail signé et archivé électroniquement permet une traçabilité à 100% des échanges et protège l'entreprise d'un point de vue comptable, fiscal et juridique.
- **Simplification des processus RH et réduction des coûts.** Digitaliser les processus administratifs RH entraîne de facto une réduction drastique des temps de traitement, des impressions, des mises sous pli, des envois par courrier, de l'archivage physique...

- **Différenciation et marque employeur.** En retenant une solution proposant des services additionnels aux collaborateurs, comme un coffre-fort à vie gratuit même s'ils quittent la société ou la possibilité de collecter et d'archiver automatiquement des documents personnels, les salariés adhéreront facilement à la stratégie digitale RH de l'entreprise.

La digitalisation de vos processus RH apporte agilité et économies à l'entreprise !

Comment faire adhérer les salariés à une stratégie digitale RH ?

La mise en oeuvre de nouveaux services peuvent inquiéter les salariés, notamment ceux directement impactés.

Les faire adhérer à la stratégie RH de l'entreprise est essentielle. Pour cela, il est crucial de proposer un changement gagnant/gagnant et surtout de communiquer avec eux. Les salariés connaissent le web et sont sensibilisés à son utilisation quotidienne et aux questions de sécurité. Il est fortement conseillé de retenir une solution simple et sécurisée pour les rassurer et accroître leur envie de vous suivre !

Avec le digital l'entreprise peut ensuite repenser la relation collaborateur :

- Meilleur engagement des collaborateurs (selon 9 DRH sur 10)
- Gain de temps du service RH permettant de se recentrer le coeur de sa mission : les collaborateurs
- Simplification au quotidien du collaborateur, facteur de fidélisation

**Plus de 80% des salariés se disent prêts à la digitalisation des documents RH
Vos salariés seront le moteur de votre stratégie digitale !**

Une stratégie digitale RH réussie est un excellent levier de sécurisation, d'économie et d'innovation. Toutefois, pour qu'elle devienne un franc succès, il est nécessaire qu'au-delà du Service RH, la Direction Générale de l'entreprise soit elle aussi convaincue et adhère pleinement à sa mise en oeuvre.

Sources : Deloitte, Arcep, Statista, Crédoc, Digital Economy and Society Index, Markess